

Fonctions	EMPLOYEUR	
	PRODUCTION	
	ACCOMPAGNEMENT	
	FORMATION	
	DÉVELOPPEMENT LOCAL ET PARTENARIAL	

Objectifs :

- ➔ Savoir réagir en cas d'accident dans l'entreprise
 - ➔ Évaluer les risques inhérents à l'entreprise
 - ➔ Organiser les premiers secours
- ➔ Acquérir les connaissances nécessaires pour l'obtention du certificat de Sauveteur, Secouriste du Travail selon le programme officiel de l'INRS

Contenu :

- ➔ Conforme aux documents de référence élaborés par l'INRS : ED 1553 : référentiel pour la formation des SST, incluant le programme de formation, ED 1498 : référentiel technique

Évaluation :

- ➔ L'évaluation des stagiaires se fait de façon continue au moyen de la grille d'évaluation ED 4043 définie par l'INRS. Si l'évaluation est satisfaisante, le certificat de SST de l'INRS est délivré par le moniteur ayant assuré la formation.

Recyclage :

- ➔ Recyclage SST : Pour que son certificat reste valide, le SST doit être recyclé régulièrement dans les 12 mois qui suivent sa formation initiale. Ce recyclage dure 4 heures. Il peut être organisé par CHANTIER école pour un groupe minimum de 10 personnes et maximum de 12 personnes. Il est conforme au programme de référence de l'INRS.

PARTENARIAT :

INRS

INTERVENANT(S) :

Moniteurs SST du réseau CHANTIER école

PUBLIC :

Permanents des structures, salariés en insertion

PRÉ REQUIS :

Néant

DURÉE :

12 heures (10 personnes) - 14 heures (12 personnes)

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

8 personnes minimum – 12 personnes maximum

COÛT :

200 € par personne pour les deux jours.

COÛT RECYCLAGE :

60 € par personne.

DATES :

Contactez le service formation